



Lundi 19 février 2024

## Conseil Municipal du 19 février 2024

### Rouen, Ville écologique et citoyenne

**Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables, démocratie participative, construction de nouveaux équipements publics... Après l'adoption fin 2023 de son budget le plus ambitieux, Rouen continue sa transition pour construire la Ville écologique et citoyenne dont nous avons besoin.**

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie :** « À Rouen, nous regardons vers l'avenir avec optimisme et détermination en continuant à rendre réelles la transition écologique et la participation citoyenne. Il s'agit de deux axes qui se retrouvent dans l'ensemble de nos politiques avec toujours ce même objectif : celui d'améliorer nos services publics et le cadre de vie des Rouennaises et des Rouennais.

*Le Conseil municipal du 19 février 2024 est un parfait exemple de ce triptyque : transition écologique, participation citoyenne et service public.*

*La décision de construire un centre socio-culturel et sportif à Grammont est bien plus qu'un simple projet d'équipement public. Il est l'expression de notre vision : celle d'une ville inclusive et dynamique, où chaque quartier est un lieu de vie, de partage et d'épanouissement pour toutes et tous. Ce nouvel espace permettra de renforcer le lien social, d'offrir des espaces de rencontre et d'activités pour tous les habitants. »*



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

## La Ville engagée dans la transition écologique

### **Avis sur le projet de Plan de Mobilité 2035 de la Métropole Rouen Normandie**

Depuis 2020, de nombreux progrès significatifs ont été mis en place concernant les transports à Rouen et dans la Métropole :

- Développement massif de l'offre vélo, à la fois en location longue durée ou en libre-service avec "Lovélo", densification du réseau de pistes cyclables sécurisées à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie.
- Massification des transports en commun : nouvelle ligne T4, renforcement de l'offre au 1er septembre 2022, gratuité le samedi et les jours de pic de pollution, future ligne T5.
- Mise en place d'une politique de covoiturage volontariste et création de nouveaux parkings relais qui permet de réduire le recours à l'autosolisme.

Afin de poursuivre cette politique en faveur des mobilités douces, la Métropole Rouen Normandie, Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) a établi un plan de mobilité à l'horizon 2035 sur lequel la Ville de Rouen, comme les 70 autres communes, a été appelée à se prononcer

Ce plan vise à doter la Métropole et ses 71 communes d'une planification permettant d'anticiper les évolutions à moyen et long terme permettant ainsi de concilier les besoins de mobilité, la protection de l'environnement, la santé et la cohésion sociale et urbaine de la Métropole.

Pour la Ville Rouen, qui a émis un avis favorable à ce PDM 2035, il s'agit là d'un accélérateur pour sa transition sociale et écologique. En effet, autour de ses six objectifs que sont « Pédalons plus, marchons plus » ; « Gratuité » ; « Tram(s) / T.E.O.R.(s) » ; « Territoires » et « Tête Nord du Pont Flaubert » ce plan va permettre de rééquilibrer les parts modales des transports à l'horizon 2035.

À Rouen, l'objectif est clair : réduire les émissions polluantes, développer les transports doux et collectifs (45% de part modale de la voiture aujourd'hui pour un objectif à 24%), multiplier par 6 la part du vélo (2% aujourd'hui avec un objectif à 12%), en continuant à augmenter la part des transports collectifs et de la marche, respectivement à 28% et 36% (contre 23% et 30% aujourd'hui).

## **Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables**

Notre collectivité se doit d'être exemplaire en matière de transition sociale et écologique et elle dispose pour cela d'un outil indispensable : la commande publique. Il s'agit d'un puissant levier d'action à la fois pour favoriser les filières socialement et écologiquement responsables ainsi que pour atteindre les objectifs de développement durable que s'est fixée la Ville de Rouen, comme prévu par le Plan de transition 2021-2026.

Il vise en particulier pour les achats publics, l'intégration d'au moins un critère environnemental pour les marchés publics, la réduction de l'impact environnemental de notre collectivité, et le développement d'une économie de proximité durable et créatrice d'emplois.

En se dotant d'un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER), la Ville de Rouen s'est outillée pour atteindre ses trois objectifs. Ainsi la commande publique de la collectivité va amplifier son action en faveur de la préservation de l'environnement, de l'insertion sociale et de l'accès à la commande publique des petites et moyennes entreprises.

### Une Ville à l'écoute de toutes et tous

## **Transfert de gestion de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes la Pléiade : avenants à la convention de construction et au bail à construction**

Depuis plus de trente ans maintenant, le Centre Communal d'Action Sociales (C.C.A.S) de la Ville de Rouen avait à sa charge la gestion de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D) « La Pléiade ».

Afin de renforcer la qualité de l'accueil des personnes âgées dépendantes à Rouen et plus largement à l'échelle de Rouen Sud, les villes de Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Le-Petit-Quevilly, ainsi que le Centre Hospitalier du Bois Petit (C.H.B.P), le CHU de Rouen, l'Agence Régionale de Santé et le Département de Seine-Maritime ont entamé en 2021 un travail conjoint avec la volonté de « *garder la capacité de l'offre actuelle tout en étudiant une approche domiciliaire* » et de « *combinaison équité et innovation dans un contexte local de fragilités sociales et de difficultés sur les métiers du grand âge* ».

C'est dans cette perspective que le Conseil municipal a voté le transfert de l'E.H.P.A.D « La Pléiade » au Centre Hospitalier du Bois Petit de Sotteville-lès-Rouen.

## **Adhésion au réseau national des budgets participatifs**

Depuis 2020, la Ville de Rouen a développé l'utilisation de la démocratie locale en particulier avec la création de l'Assemblée citoyenne, l'instauration du droit d'initiative locale et la mise en place d'un budget participatif annuel, le tout soutenu par une plateforme en ligne dédiée baptisée « Rouen Citoyenne » sur laquelle de nombreuses votations citoyennes sont proposées aux Rouennaises et aux Rouennais, notamment dans le cadre de la féminisation de l'espace public.

L'association Réseau National des Budgets Participatifs (R.N.B.P.) a pour mission d'organiser et d'animer un réseau regroupant des collectivités et des acteurs dédiés au dispositif du Budget Participatif, en valorisant son rôle démocratique et en promouvant ses valeurs communes tant au niveau national qu'international.

Les objectifs de l'associations s'inscrivent totalement dans la démarche initiée par la Ville de Rouen depuis 2020 en matière de budget participatif : donner du pouvoir d'action aux citoyens, assurer la continuité et la régularité du budget participatif, garantir l'égalité d'accès et l'inclusion, favoriser la transparence et la sincérité, instaurer la confiance et à encourager l'émancipation.

En conséquence, la Ville a décidé d'adhérer à l'association Réseau National des Budgets Participatifs. Cette adhésion engage la Ville de Rouen en tant que membre actif du réseau, aux côtés d'autres villes telles qu'Angers (présidence), Toulouse (co-présidence et hôte des rencontres nationales des budgets participatifs en juillet 2024), Rennes, Albi, Amiens.

## **Lancement d'un concours pour le choix d'un maître d'œuvre pour la construction d'un centre socio-culturel et sportif Grammont à Rouen**

La Ville de Rouen compte deux Centres socio-culturels municipaux, respectivement sur les Hauts-de-Rouen avec le Centre socio-culturel Diana Armengol Markarian, récemment inauguré, ainsi que le Centre socio-culturel Simone Veil dans le quartier Grammont.

Ce dernier est aujourd'hui hébergé dans un bâtiment qui ne répond plus au besoin des habitants, par ailleurs le quartier Grammont connaît un grand plan de rénovation urbaine dans le cadre du NPNRU permettant la construction de nouveaux bâtiments publics.

C'est dans ce cadre et avec l'impératif d'un service public de qualité, proche des Rouennaises et des Rouennais que la Ville de Rouen a voté le lancement de la construction d'un centre socio-culturel et sportif dans le quartier Grammont.



## **Rouen citoyenne : dénomination des quais bas rive gauche et du belvédère sur la Seine**

Yvonne et Madeleine Dissoubray et Anita Conti seront désormais attachées à Rouen et à ses formidables quais bas Rive Gauche (Grand prix national du paysage 2018 après leur rénovation achevée en juillet 2017).

Dans la poursuite de la féminisation son espace public, la Ville de Rouen a lancé en novembre dernier une consultation publique sur la plateforme « Rouen Citoyenne » pour dénommer les quais bas de la rive gauche. En écho avec les quais hauts Jean Moulin, et Cavalier de la Salle, résistant et explorateur, il a été décidé de proposer les noms de rouennaises résistantes et exploratrices.

Parmi elles donc Yvonne et Madeleine Dissoubray donnent leur nom à la première portion des quais bas. Résistante pendant la Seconde Guerre mondiale, Yvonne est responsable départementale de réseaux de femmes résistantes et notamment de l'Union des Femmes Françaises. Elle est conseillère municipale de Rouen de 1953 à 1959. Madeleine, résistante également, est membre de l'Organisation spéciale de la région rouennaise et entre dans l'illégalité dès 1941. Arrêtée et déportée à Auschwitz-Birkenau puis à Ravensbrück, elle devient à son retour membre du bureau départemental et du bureau national de l'Union des femmes françaises.

Pour la seconde portion, le choix des Rouennaises et des Rouennais s'est porté sur Anita Conti : Elle fut dans les années 1930 la première femme océanographe française, embarquant pendant des mois sur des chalutiers, partageant la vie si dure des pêcheurs de harengs ou de morue. Elle étudie les fonds, dresse les premières cartes de pêche en vue d'optimiser l'activité des marins et des pêcheurs. Elle prend déjà conscience de la surpêche et alerte sur la raréfaction de certaines espèces. Elle s'indigne du gaspillage des ressources marines et propose de rationaliser certaines pratiques. Écologiste avant l'heure, elle défendra la protection des océans toute sa vie.

## La Ville soutient ses associations et sa jeunesse

### **Lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension du groupe scolaire Clément Marot sur les Hauts de Rouen**

Les Hauts de Rouen connaissent de grands changements dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine. Ces projets répondent à la volonté commune de la Ville de Rouen et des Rouennaises et des Rouennais d'améliorer le cadre de vie du quartier et d'y consolider la présence des services publics.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53



Cette ambition se matérialise d'ores et déjà par la réouverture de la Maison du Plateau et l'inauguration récente du Centre social municipal Diana Armengol Markarian. Plus récemment le projet de la future piscine qui s'érigera dans le secteur Lombardie a été révélé, son ouverture est prévue pour 2027.

Parmi les grands projets figure dorénavant la restructuration et l'extension du groupe scolaire Clément Marot sur les Hauts de Rouen.

## La Ville se transforme

### **Appel à projets Rouen réinvente son patrimoine : réorientation du projet de reconversion de l'église Sainte-Croix des Pelletiers**

La préservation du patrimoine historique de la Ville de Rouen est une priorité de la municipalité. Suite à l'appel à projets "Rouen réinvente son patrimoine" lancé en 2019 pour quatre églises désaffectées, la Ville de Rouen a sélectionné le projet "Bek'Miettes" pour la reconversion de l'église Sainte-Croix des Pelletiers. Ce projet, en plus de permettre la restauration du bâtiment, incluait l'aménagement d'un espace de restauration et d'un lieu événementiel.

Malgré les difficultés rencontrées, notamment lors de la pandémie de Covid-19, la Ville de Rouen a réaffirmé son soutien au projet avec une nouvelle convention de développement mise en place en juin 2021, prolongée jusqu'au 31 décembre 2023. Cependant par courrier du 17 novembre 2023, les porteurs du projet "Bek'Miettes" ont informé la Ville de leur décision d'abandonner leur projet faute de financements bancaires.

Face à cette situation un nouvel appel à projets sera lancé en mars 2024. Pendant la durée de la convention de développement, les porteurs du projet "Bek'Miettes" ont mené à bien des études préliminaires essentielles à la réhabilitation de l'édifice, qu'ils ont décidé de transférer à titre gracieux à la Ville de Rouen.

### **Autorisation d'engagement de l'opération Gymnase Campus Santé et lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre**

L'association Campus Santé Rouen Normandie, instaurée en 2019 à l'initiative du C.H.U., du C.H.B. et de l'Université Rouen Normandie, vise à favoriser la collaboration et les actions conjointes, ainsi qu'à promouvoir une véritable vie de campus en partageant des équipements, en renforçant les liens entre les différentes entités et en améliorant l'accessibilité depuis le centre-ville. Son objectif global est de faciliter les interactions entre professionnels et étudiants dans un environnement favorable.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

Face à la croissance des besoins en matière de soins et d'enseignement supérieur, les établissements du Campus Santé entreprennent actuellement plusieurs projets d'expansion de leurs locaux et de leurs activités. Le Centre Henri Becquerel travaille depuis plusieurs années sur un projet de rénovation et d'agrandissement de ses installations afin d'améliorer son fonctionnement global et de prévoir l'augmentation du nombre de patients.

Cette extension se fera sur le site actuel du Gymnase Thuileau, préservant ainsi l'alignement des arbres et permettant la création d'un espace vert après les travaux. Dans ce contexte, un nouveau gymnase sera construit à Rouen Innovation Santé pour reloger les activités sportives du Gymnase Thuileau et répondre, entre autres, aux besoins sportifs du Campus Santé.

## Fonctionnement de la collectivité

### **Modification du Règlement intérieur du Conseil municipal**

Faire vivre la démocratie municipale est un enjeu essentiel pour la Ville de Rouen. Le cœur de cette démocratie se trouve bien entendu dans les séances du Conseil municipal au nombre de 6 à 8 par an. Pourtant, de moins en moins de Rouennaises et de Rouennais viennent assister à ces séances publiques qui sont également peu suivies sur la diffusion en direct.

Afin de redonner envie aux citoyens de suivre la vie municipale, il a été proposé de remédier à des séances devenues parfois très longues en proposant un nouveau cadre aux débats par une réforme du règlement intérieur, ainsi :

- Le temps consacré par motion est de 15 minutes maximum réparties à proportion égale par groupe et 1 minute pour la réponse aux éventuels amendements ;
- L'ordre de présentation des motions est défini par la Conférence des Présidents et Présidentes. Par défaut il est fixé par roulement, afin d'assurer une rotation de l'ordre de présentation des motions ;
- Les vœux sont présentés pour une durée maximale de 3 minutes par vœu ;
- Des délibérations nécessitant un débat approfondi seront définies lors de la Conférence des Présidents et Présidentes ; pour les autres délibérations soumises à débat, le temps de présentation est limité à 5 minutes et le temps de parole par conseiller est limité à 5 minutes.

Cette nouvelle organisation s'accompagnera d'une expérimentation concernant le début des séances du Conseil municipal fixé à 14h00 à partir d'avril. Ce nouvel horaire permettra en particulier de développer l'éducation à la citoyenneté en proposant aux publics scolaires, aux centres sociaux municipaux ou encore aux Maisons de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de venir assister aux débats et ainsi se familiariser avec la démocratie municipale.